

Conseil Municipal du	19 juin 2017	à	18h00
N°ordre	17	Titre	Bilan et perspectives du Projet éducatif global 2010 2020
N° identifiant	2017-0152		
Rapporteur(s)	Laurence VALLOIS-ROUET		
Date de la convocation	30/05/2017		
Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	MM. BLANCHARD & ROBLOT		Bilan et perspectives PEG 2010 2020
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	38	<p><b>M. Alain CLAEYS - Maire</b></p> <p>Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Aurélien TRICOT - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOIX - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. François BLANCHARD - Mme Régine FAGET-LAPRIE - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU <b>Adjointes</b>            Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Nicole BORDES - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - Mme Francette MORCEAU - M. El Mustapha BELGSIR - Mme Michèle HENRI - Mme Christine BURGERES - M. Patrick CORONAS - M. Laurent LUCAUD - Mme Anne GERARD - Mme Diane GUERINEAU - M. Jules AIME - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Edouard ROBLOT - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Manon LABAYE - M. Alain VERDIN - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Michel BERTHIER - Mme Coralie BREUILLE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Peggy TOMASINI <b>Conseillers municipaux</b></p>	
Absents	6	<p>M. Philippe PALISSE - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-José MASSOL - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - M. Frédéric BOUCHAREB - M. Sylvain POTHIER-LEROUX <b>Conseillers municipaux</b></p>	

Mandats	9	Mandants	Mandataires
		Monsieur COMPTE Jean-Marie	Monsieur BERTHIER Michel
		Madame PERSICO Patricia	Madame FAGET-LAPRIE Régine
		Monsieur RICCO Jean-Baptiste	Monsieur CLAEYS Alain
		Madame BALLON Clotilde	Monsieur BLANCHARD François
		Madame APERCE Martine	Madame DELHUMEAU-DIDELOT Stéphanie
		Madame DAIGRE Jacqueline	Monsieur ROBLOT Edouard
		Monsieur BONNEFON Jean-Claude	Monsieur HOFNUNG Daniel
		Madame FAURY-CHARTIER Michèle	Monsieur JEAN Yves
		Madame RIMBAULT-RAITIERE Nathalie	Madame RIMBAULT-HERIGAULT Nathalie

Observations	
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers 1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
Service référent	Direction Générale Education - Vie de la cité Direction Education - Egalité des chances

Créé par délibération du Conseil municipal du 28 juin 2010, le Projet Educatif Global arrive au terme de sa septième année d'existence. Sous l'éclairage d'un premier bilan (en pièce jointe) et conscients de l'enjeu que représente l'éducation dans le développement des individus et de la richesse des actions menées sur la ville, les élus de Poitiers souhaitent réaffirmer pour la fin du mandat les grandes priorités de leur politique éducative fondée sur le principe de laïcité, les valeurs de solidarité et d'égalité des droits et des chances.

## LE PROJET EDUCATIF GLOBAL DE LA VILLE DE POITIERS

Le Projet Educatif Global (PEG) s'appuie sur une offre éducative riche, forte de l'identité et de l'histoire de la ville.

« Le Projet Educatif Global de la Ville de Poitiers, s'il s'adresse à tous les habitants dans la diversité des offres qu'il dispense, concentre ses efforts sur les enfants et les jeunes, afin de donner à chacun d'entre eux les mêmes chances. C'est pourquoi il se doit de s'investir particulièrement sur les écoles et les territoires où les difficultés sont les plus lourdes afin de compenser, par son intervention, la fragilité de certains enfants. Son ambition est la réussite de chaque enfant, son développement harmonieux en lui donnant à comprendre le monde dans lequel il évolue, et le soutien aux parents. » (Délibération du 28 juin 2010).

### Trois axes fondamentaux

#### **La réussite scolaire et éducative**

Aux côtés de l'Education nationale et de ses autres partenaires, la Ville contribue à la réussite de tous les publics, en particulier celle des enfants et des jeunes sur l'ensemble des temps de leur vie (scolaire, périscolaire et extrascolaire).

#### **Les publics les plus éloignés de l'école** (intégration scolaire et périscolaire)

Vise, pour certaines typologies de publics : enfants et familles du voyage, enfants en situation de handicap, enfants et familles non ou peu francophones, à les rapprocher de l'école et à renforcer leur accès à l'offre éducative du territoire.

#### **L'accompagnement et la place des parents**

A pour ambition que les parents, au premier rang de la responsabilité éducative, bénéficient d'un dialogue régulier et constructif avec les autres acteurs de l'éducation, aient toute leur place à leurs côtés, et qu'ils puissent s'ils le souhaitent trouver des ressources, être écoutés et soutenus dans leur rôle.

### Des modalités de mise en œuvre

1. Le PEG s'appuie sur des **axes forts de politique éducative**, au plus près des besoins, et porteur de valeurs affirmées. Il implique la mobilisation de l'ensemble des acteurs éducatifs.
2. La déclinaison territoriale de la politique éducative est mise en œuvre en appui sur les Maisons de quartiers. Elle est adaptée aux spécificités des différents territoires et porteuse d'innovations locales, en s'adossant notamment aux travaux des Coordinations éducatives territoriales (CET).
3. Le souci de cohérence avec les dispositifs de droit commun. Ainsi, de nouvelles impulsions ont été données à la mise en œuvre de la politique éducative grâce à la signature du Projet Educatif de Territoire (PEDT) adossé à l'école le 2 septembre 2014, et à l'intégration du Volet Education du Contrat de Ville (2015-2020) qui concerne les quartiers prioritaires.

## LES PERSPECTIVES

Aujourd’hui, alors que de nombreux dispositifs lui sont intégrés et dans le contexte des évolutions de l’intercommunalité, il est proposé s’appuyer sur la réalisation de ce premier bilan pour réaffirmer les priorités de la politique éducative portée par la Ville à travers son Projet éducatif global (PEG).

En référence aux **trois axes fondamentaux d’origine**, les orientations prioritaires suivantes sont soumises à la validation du Conseil municipal :

### Un nouvel axe fondamental

#### **Apprentissage et expérience de la vie citoyenne**

Appréhender les règles du « vivre ensemble » est un acte fondamental de l’éducation des enfants et des jeunes. Ainsi chaque action mise en œuvre doit pouvoir être porteuse de ces apprentissages.

De plus, en 2016, des Parcours citoyens ont été initiés par la Ville sur les temps scolaires et périscolaires. Une réflexion doit notamment être menée avec les services Départementaux de l’Education Nationale (Parcours citoyens dans les programmes de l’Education nationale, mise en œuvre de la Réserve citoyenne). Par ailleurs, de nouveaux acteurs associatifs sont susceptibles d’intégrer les parcours.

### Une priorité renouvelée

#### **Accompagnement et place des parents**

D’ici la fin du mandat, compte tenu d’une part des actions en direction des parents soutenues par la Ville et le Centre Communal d’Action Sociale, et d’autre part d’un contexte global favorable au partenariat dans le domaine (commission départementale parentalité de la Caisse d’Allocations Familiales de la Vienne, formation « regards sur les parents » d’enseignants, groupe de travail spécifique avec les Maisons de quartier), il est proposé de prioriser les travaux visant « L’accompagnement et la place des parents ».

### Six axes thématiques réaffirmés

#### **Accès aux Technologies de l’Information et Communication dans l’Education (TICE). et apprentissages numériques**

Grâce au développement du Plan numérique – Espaces numériques de travail (ENT) des écoles de Poitiers, avec des expérimentations envisageables sur le temps périscolaire et la contribution aux actions du réseau des acteurs numériques du territoire.

#### **Découvrir et pratiquer, l’art et les cultures à la portée de toutes et de tous**

Il est rappelé l’importance de la prise de conscience de l’inter culturalité et de l’ouverture au monde, avec pour objectifs d’enrichir les connaissances des enfants, jeunes et adultes sur la pluralité des modes de vie, de faire découvrir les cultures du monde et de favoriser ainsi la tolérance et le respect des différences, ainsi que la solidarité nationale et internationale.

De même, une offre d’éducation artistique et culturelle est travaillée à l’échelle du territoire, dans le cadre des Parcours d’éducation artistique et culturelle (volet PEAC du PEDT).

#### **Education au développement durable et à l’environnement**

Une offre éducative évolutive dans le cadre notamment du dispositif « classes de Ville Education au Développement Durable ».

#### **Sport, « toutes et tous ensemble »**

Cette réflexion, amorcée sur les Parcours d’éducation sportive avec la Direction des Services Départementaux de l’Education Nationale, est maintenant impactée par l’élargissement de Grand Poitiers et le projet de communauté urbaine et doit être reconstruite.

#### **Santé et bien-être**

Vise à sensibiliser enfants, jeunes et adultes à préserver leur santé (prévention, nutrition) et à développer leur bien être physiologique et psychologique.

### Inter générationnel

Pour encourager, favoriser et mettre en valeur les liens, les échanges de savoirs et de pratiques entre enfants, jeunes et autres générations.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver le bilan du PEG et les orientations retenues pour la fin de mandat.

POUR	47	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	23 juin 2017
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	27 juin 2017
Identifiant de télétransmission	86-218601946-20170619- Imc141746-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	8.1
Nomenclature Préfecture	Impossible de récupérer le libellé

2010 - 2016

2017 - 2020

## BILAN ET PERSPECTIVE du PROJET ÉDUCATIF GLOBAL



Direction Éducation – Égalité des chances

Ville de Poitiers

Janvier 2017 – Diffusion interne

direction.education.egalite.chances@poitiers.fr

# BILAN ET PERSPECTIVES DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

## 2017 – 2020

### VILLE DE POITIERS

Le Projet Éducatif Global (PEG) de la Ville arrive dans sa 7<sup>ème</sup> année d'existence, s'appuyant sur une offre éducative riche, forte de l'identité et de l'histoire de la ville.

En septembre 2014, une nouvelle impulsion a été donnée à la politique éducative avec la signature du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) adossé à l'école.

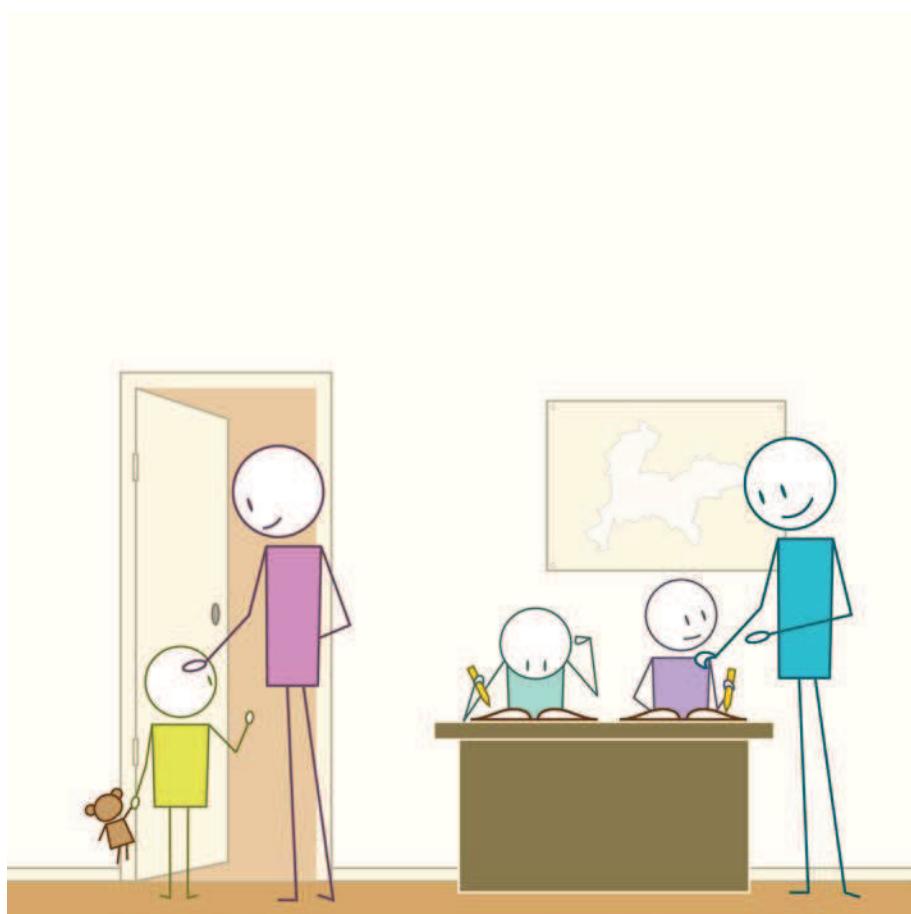
Aujourd'hui, alors que de nombreux dispositifs sont intégrés au PEG et dans le contexte des évolutions de l'intercommunalité, il est proposé de réaliser un bilan assez complet des réalisations engagées, de profiter de ce bilan pour revisiter le PEG si nécessaire, et de réaffirmer les priorités de la politique éducative portée par la Ville.

# Sommaire

<b>BILAN DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL 2010 - 2016 .....</b>	<b>4</b>
AUX ORIGINES DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL (PEG) .....	5
Rappel historique .....	5
Objectifs du PEG .....	5
Axes et thématiques.....	6
LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL .....	8
Installation progressive de neuf Coordinations Éducatives Territoriales (CET) .....	8
Coordination des actions éducatives .....	9
Trois commissions thématiques inter partenariales .....	10
Observatoire et journée de l'éducation .....	11
La dimension éducative au sein de la direction Éducation – Égalité des chances (EEC) .....	12
Outils de communication .....	12
L'INTÉGRATION DES POLITIQUES ÉDUCATIVES NATIONALES DANS LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL.....	13
Le projet éducatif de territoire (PEDT) .....	13
Le volet éducation du contrat de ville.....	17
Financements du PEDT .....	19
Les moyens humains contribuant au PEG .....	19
Liste des institutions partenaires et des acteurs contribuant au « Guide des actions éducatives » ....	20
<b>PERSPECTIVES DU PEG 2017 - 2020.....</b>	<b>22</b>
ENJEU.....	23
DYNAMIQUE .....	24
Action partagée sur les trois axes fondamentaux.....	24
Focus sur l'accompagnement et la place des parents.....	24
PROPOSITIONS .....	25
Un nouvel axe fondamental .....	25
Autres axes susceptibles d'être priorisés .....	25
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL .....</b>	<b>27</b>

# BILAN DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

## 2010 - 2016



# AUX ORIGINES DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL (PEG)

## RAPPEL HISTORIQUE

Dans les années 90, naissent les projets éducatifs locaux évolutifs permettant à des communes, à l'image de Brest ou Grenoble, de structurer, piloter, gouverner, mieux mettre en œuvre et évaluer leur politique éducative locale.

Ces projets traduisent le rôle croissant des communes dans le domaine de l'éducation.

**À Poitiers** : « *partant du constat de la diversité des actions éducatives (...) portées, soutenues ou facilitées par la Ville depuis de nombreuses années, [le PEG] traduit l'évolution des compétences dévolues aux collectivités territoriales dans le domaine éducatif et marque la volonté politique d'agir au-delà des compétences légales de la commune (construction, extension, équipement et fonctionnement des écoles publiques du 1er degré) dans l'Éducation.* » (Délibération du Conseil municipal, 28 juin 2010). Le PEG est :

- ▶ **Issu du programme** des élections municipales 2008
- ▶ **Adopté** par délibération du Conseil municipal du 28 juin 2010
- ▶ Élaboré par un **Comité de pilotage politique** présidé par Laurence VALLOIS ROUET, qui définit 3 axes fondamentaux et 7 axes thématiques.

## OBJECTIFS DU PEG

Structure et rend lisible la politique éducative en direction des enfants et familles à Poitiers.

Affirme l'importance de l'offre éducative portée par la Ville et ses partenaires, en complémentarité de l'Éducation nationale.

Fédère les acteurs éducatifs de la ville autour d'objectifs partagés.

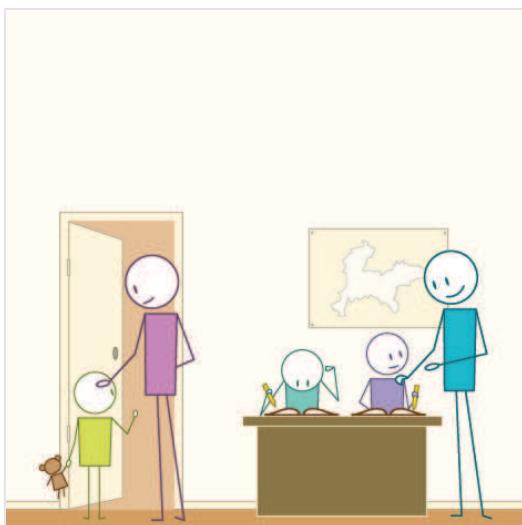
Met en œuvre une déclinaison territoriale de la politique éducative, en appui sur les Maisons de quartiers, adaptée aux spécificités de ses différents territoires et porteuse d'innovations locales.

### **Extrait de la délibération du Conseil municipal du 28 juin 2010**

« *La Ville garantit ainsi un espace régulier et conjoint d'information et d'échanges relatif aux actions éducatives lors de tous les temps de la vie (scolaire, périscolaire et extra-scolaire), entre l'ensemble des acteurs concernés (...).* »

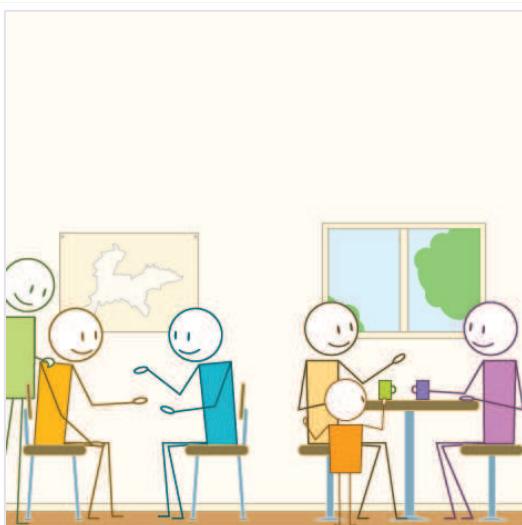
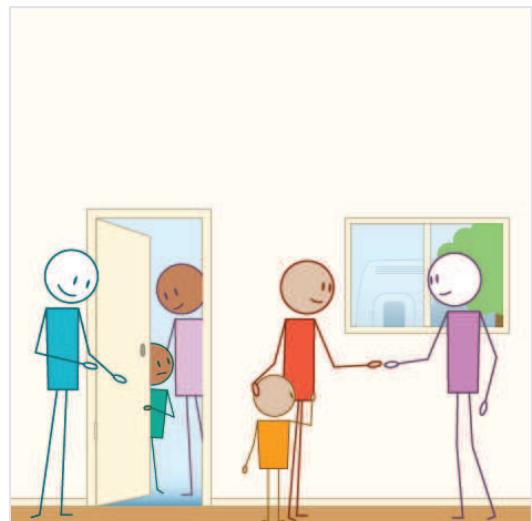
## AXES ET THÉMATIQUES

### Trois axes fondamentaux



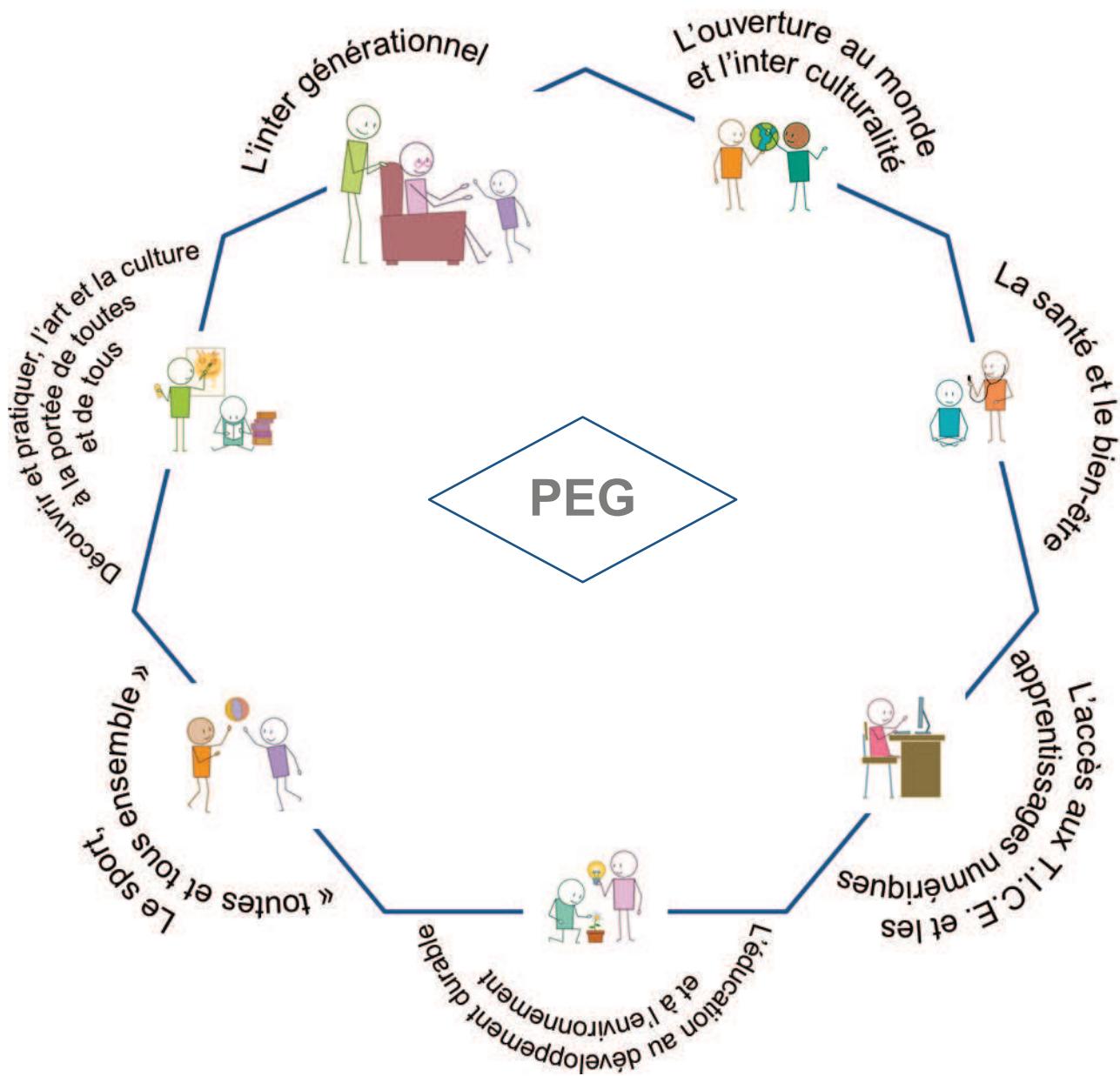
**La réussite scolaire et éducative**

**Les publics les plus éloignés de l'école**  
(intégration scolaire et sociale)



**L'accompagnement et la place des parents**

# Sept axes thématiques

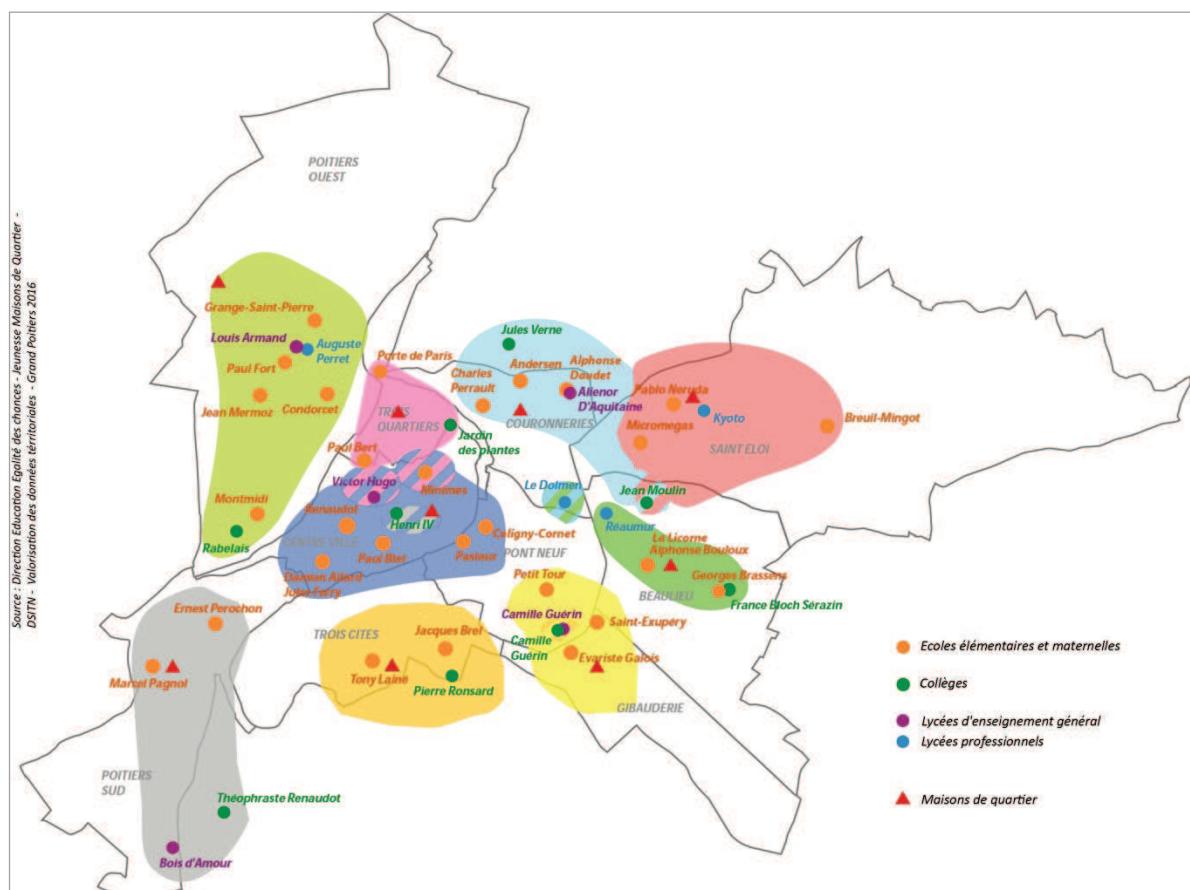


# LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

Au fil des années, plusieurs étapes permettent au PEG de prendre toute sa place dans la vie de la collectivité et de ses quartiers.

## INSTALLATION PROGRESSIVE DE NEUF COORDINATIONS ÉDUCATIVES TERRITORIALES (CET)

Pilotées par la Ville et animées par les Maisons de quartier, elles réunissent les acteurs éducatifs d'un même territoire autour de diagnostics et de projets partagés.



Implantation des établissements scolaires publics par zone de Coordination Éducative Territoriale



Entre 2010 et 2016

**108**  
CET  
se sont réunies.

## COORDINATION DES ACTIONS ÉDUCATIVES

Coordination entre les directions Ville et Grand Poitiers qui interviennent dans toutes les déclinaisons de la politique éducative.

EXEMPLE

*Sur le temps scolaire*

### Les classes de Ville Éducation au développement durable

2012

Lancement de **6 propositions pédagogiques** pour les 6/11 ans (biodiversité, eau, déchets,...) construites et mises en œuvre conjointement par **7 directions**, conventionnées avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale. **2 écoles** (325 enfants).

2013

**2 temps de formations** partagées entre **10 agents** des directions impliquées

2016

**9ème thématique intégrée** (énergie), **8 directions** Ville - Grand Poitiers. **9 écoles** (950 enfants).

EXEMPLE

*Sur le temps périscolaire*

### Concours d'expression « *Un regard sur ma Ville* » en 2012

2011 /  
2012

Pour la 1ère fois, un projet transversal à **6 accueils périscolaires** (maternels et élémentaires) et 7 écoles autour d'une thématique commune.

## TROIS COMMISSIONS THÉMATIQUES INTER PARTENARIALES

Avec une priorité, les publics les plus éloignés de l'école.

**53 fiches actions** construites

**7 directions** (Ville – Grand Poitiers),  
la **DSDEN** (Direction des Services  
Départementaux de l'Éducation nationale)  
et les **associations**

**3 thématiques retenues** sur

proposition d'élus et à partir de besoins  
identifiés par les directions :

- ⇒ enfants et familles non ou peu francophones,
- ⇒ enfants et jeunes du voyage,
- ⇒ enfants et jeunes en situation de handicap.

EXEMPLES

*Réalisations parmi bien d'autres...*



► **Création d'un livret d'accueil pour les familles non francophones**

conçu par le Toit du monde, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), la Ville et d'autres associations.

*Explications illustrées du fonctionnement de l'école, des maisons de quartier, d'équipements municipaux de proximité. Diffusion et mise à jour annuelles (depuis 2014). Mode d'emploi présenté à la demande aux équipes éducatives des écoles et des maisons de quartier en début d'année scolaire.*

► **Répertoire des acteurs intervenant auprès des enfants et jeunes du voyage**, établi avec l'ADAPGV :

*Création d'un réseau d'agents Ville, Grand Poitiers et État sur la communauté de gens du voyage, suivi renforcé de la scolarité des enfants : mise en place d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) spécifique à Beaulieu, diffusion d'informations sur la vie scolaire aux familles des aires d'accueil de Poitiers et Grand Poitiers.*

► **Protocole d'accueil individuel mutualisé pour enfants en situation de handicap**



*Thomas AUDIDIER, animateur périscolaire et Anaïs BOUHET, responsable de l'accueil périscolaire communiquent en langue des signes avec les enfants de l'école élémentaire Paul Blet.*

Échanges de documents administratifs entre écoles, Ville et maisons de quartier ; circulation d'information facilitée (dans le respect du secret partagé) pour un meilleur accueil des enfants en situation de handicap sur l'ensemble des temps de vie (scolaire, péri et extrascolaire), mise en œuvre d'accompagnements et de formations pour les acteurs associatifs par la Fédération des Centres sociaux (soutenu par la Caisse d'Allocations familiales).

## **OBSERVATOIRE ET JOURNÉE DE L'ÉDUCATION**

Création d'un **Observatoire permanent de l'éducation** avec 2 axes : Prospectives et Actions éducatives Collecte, analyse d'éléments statistiques portant sur les écoles, la vie périscolaire et diverses actions contribuant au PEG de la ville

Organisation d'une **Journée de l'éducation** sur le rôle des communes dans l'éducation – 128 participants, le 12/01/2012. A partir d'une approche historique, réflexions, échanges entre la communauté éducative et les élus de Poitiers.

## LA DIMENSION ÉDUCATIVE AU SEIN DE LA DIRECTION ÉDUCATION – ÉGALITÉ DES CHANCES (EEC)

- ⇒ Le développement et le soutien des **projets pédagogiques** des accueils périscolaires (APS) et professionnalisation des animateurs.
- ⇒ L'élaboration de **chartes** et de **formations** concernant les **postures éducatives** des agents du service (ATSEM, agents de restauration, concierges, agents d'entretien).
- ⇒ Une **restructuration** de la direction EEC avec la création de 3 pôles :

### Le Pôle Éducatif

Accompagnement aux relations avec enfants et parents dans les missions des agents de la direction EEC, pilotage de la politique éducative avec les autres directions Ville - Grand Poitiers, la DSDEN et les partenaires éducatifs des territoires.

### Le pôle Vie des écoles

Approche territoriale de quartier et prise en compte de l'école dans sa globalité et dans son environnement. La DEEC place les agents en tant qu'acteurs éducatifs vis à vis des enfants et des familles, avec un rôle d'interface des 6 Responsables de secteur entre les agents, les enseignant(e)s, les associations et les parents.

### Le pôle des ressources transversales

Assure la gestion courante de la direction sur les volets finances, RH, juridique et inscriptions scolaires.

## OUTILS DE COMMUNICATION



Présentation du PEG au grand public.

Depuis 6 ans, parution du « **Guide annuel des actions éducatives** » à destination des parents élus et professionnels de l'éducation.

# L'INTÉGRATION DES POLITIQUES ÉDUCATIVES NATIONALES DANS LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

Afin de ne pas superposer les dispositifs et pour une meilleure efficacité, la déclinaison locale des politiques éducatives nationales a été adossée aux grandes orientations du PEG.

## LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Dans le cadre de la **Loi de refondation de l'école**, le Projet éducatif de territoire (PEDT), est élaboré en concertation avec : les institutions (Éducation nationale, autres services de l'Etat, CAF), les parents, les enseignants, les acteurs associatifs, les directions de la Ville et de Grand Poitiers.

Signé le 2 septembre 2014, il donne une **nouvelle impulsion** à la politique éducative.

Le PEDT vise plus spécifiquement les **temps scolaires et périscolaires** ; l'école comme lieu de vie et les interrelations avec son territoire d'implantation.

C'est un **outil de gouvernance** de la politique éducative et un espace de dialogue partagé pour la durée du mandat (2014 - 2020), dont le pilotage s'appuie sur 2 instances créées en 2014 : Comité de suivi du PEDT, Comité de pilotage Éducation (PEG - PEDT).

**Il s'articule avec les dispositifs existants** comme le programme de réussite éducative (PRE), Contrat de Ville, Contrats locaux d'accompagnement scolaire (CLAS),...

### *Le PEDT et sa déclinaison transversale*

Dispositif éducatif au sein des écoles, piloté par la direction EEC et mis en œuvre par les directions Ville et Grand Poitiers et les associations.

En 2016 : **18 directions** Ville et Grand Poitiers contribuent au PEG : porteuses d'actions éducatives et / ou impactées dans leurs orientations par la politique éducative.

#### Domaines d'intervention :

Citoyenneté / Construction / Énergie –  
Climat / Petite Enfance / Espaces verts /  
Immobilier / Logistique / Mobilité /  
Politique de la ville / Culture et Patrimoine  
/ Prévention / Sécurité / Sports / Vie des  
quartiers / Développement durable...



## ***Le PEDT et sa déclinaison territoriale dans les quartiers***

**Animé par la contribution des 9 CET** à la démarche de réflexion et de mise en œuvre du PEDT à l'échelle des quartiers, à partir des objectifs généraux du PEDT et selon les particularités des quartiers, les besoins et ressources spécifiques.

**S'inscrit dans la durée** : mise en œuvre à la rentrée 2014-2015, avec une évaluation continue partenariale à partir des critères déterminés en commun dans la contribution initiale au PEDT, puis enrichissement et approfondissement à chaque rentrée scolaire.

**Peut être porteur d'évolutions** en fonction des besoins et des expérimentations menées (3 « laboratoires » créés).

## ***Les développements du PEDT***

En 3 ans, enrichissement de l'offre éducative proposée par la Ville et Grand Poitiers sur les temps scolaire et périscolaire. En dépit de très fortes contraintes de gestion, amélioration visible saluée par les familles et les équipes enseignantes, par des retours de plus en plus positifs.

### **Projets pédagogiques des accueils périscolaires (APS)**

**Trois axes de travail** : un projet pédagogique d'activités pour chaque APS élaboré tous les ans, des projets « valorisés » sur certains APS et un projet transversal à plusieurs APS dans le cadre des Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).



Ces projets ont pour vocation à enrichir les activités proposées pour développer l'imaginaire des enfants, notamment par l'utilisation de techniques artistiques nouvelles.



#### 2014 Animaux et curiosités

Fait découvrir aux enfants des lieux culturels en utilisant les animaux dans les livres à la médiathèque, sur les monuments de la ville et les tableaux dans les musées.

13 accueils périscolaires maternels, des « œuvres » réalisées par 370 enfants, 3 services et établissements culturels partenaires.

#### 2015 Un petit coin de jardin

Fait voyager les enfants dans le pays des histoires, des herbiers, des promenades dans les jardins, des paysages imaginaires, des chemins de peintres et le coin de nature que l'on se crée ou que l'on propose pour une rêverie.

12 accueils périscolaires (6 maternels + 6 élémentaires), 600 enfants, 7 services et établissements partenaires, 27 interventions extérieures auprès des enfants le temps des APS.



#### 2016 De la tête aux pieds

Décline le thème du corps sous toutes ses formes.

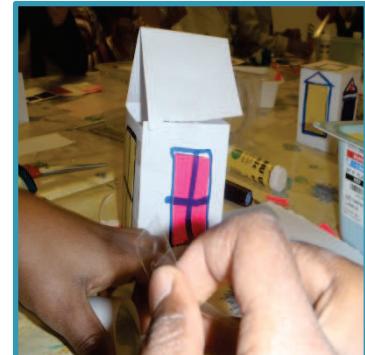
500 enfants, 12 accueils périscolaires (7 maternels + 5 élémentaires),

5 services et établissements partenaires, 1 compagnie artistique associée, 70 interventions extérieures auprès des enfants le temps des APS.

#### 2017 Sous mon toit

Exploration de différents univers sur le thème de la maison et de l'habitat.

12 accueils périscolaires (6 maternels + 6 élémentaires), Visites du musée Sainte Croix, découverte de livres anciens en APS maternel avec la Médiathèque.



## Interventions d'associations sur le temps périscolaire

Des associations engagées de longue date avec la Ville et de nouvelles expérimentations chaque année, enrichissent l'offre d'activités périscolaires.

## Généralisation des Parcours d'Éducation artistique et culturel (PEAC)

Avril 2015	Juin 2015	2015-2016	2016-2017
<b>Pacte culture</b> (Ville de Poitiers, État) établi pour 3 ans	<b>1er appel à projets</b> lancé par la Ville de Poitiers, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le Rectorat	<b>13 projets labellisés</b> PEAC, 1 321 enfants et jeunes, 25 établissements scolaires 19 écoles maternelles et élémentaires, 3 collèges, 2 lycées, Université de Poitiers) notamment en quartiers prioritaires	<b>14 projets labellisés</b> PEAC, réflexions avec la DRAC sur un élargissement communautaire de la convention

## Les premiers « Parcours citoyens »

### **Contexte :**

- La Ville souhaite contribuer à renforcer l'apprentissage et l'expérience de la citoyenneté dans les écoles du 1er degré suite aux attentats à Paris et dans sa région.
- Assises sur les valeurs de la République organisées par l'Éducation nationale.

Laurence VALLOIS-ROUET présente au Bureau municipal du 27 juin 2016, l'ensemble des actions éducatives qui contribuent aux « parcours citoyens » des enfants et des jeunes (6 - 11 ans, écoles élémentaires).

### **Objectifs :**

- ✓ Mieux connaître les institutions, les médias, et leurs rôles
- ✓ Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leur école, de leur quartier, de leur ville
- ✓ Promouvoir l'exercice de la vie démocratique par une expérience concrète et personnelle

## **Déclinaisons**

Sur le temps scolaire	Sur le temps périscolaire
Dans une démarche de projet de classe, accueil de groupes d'enfants, accompagnés de leurs enseignants, pour visites, rencontres, débats, contribuant à enrichir leur <b>place de jeune citoyen(ne)</b> en partenariat avec le secteur Patrimoine de la direction Culture - Patrimoine, le Cabinet du Maire, le Conseil Communal des Jeunes, le Tribunal de Grande Instance, la Police Nationale, France 3 Régionale. Coordonné par le responsable du pôle Éducatif de la direction EEC.	Expérimentations de <b>quatre mallettes pédagogiques</b> construites en partenariat avec l'Association culturelle et sportive des écoles de Poitiers (ACSEP) et l'Éducation Nationale sur les discriminations, les relations garçons - filles, le vivre ensemble et la devise de la République.

## LE VOLET ÉDUCATION DU CONTRAT DE VILLE

Élaboration du volet Éducation du nouveau Contrat de Ville (2015-2020) par la Direction Éducation - Égalité des Chances (DEEC) pour les 5 quartiers prioritaires de la ville (les Couronneries / Saint-Éloi, les Trois Cités, Beaulieu, Bel-Air).

### **Structuration**

- ▶ Intégration au Comité de pilotage Éducation (PEG – PEDT)  
Pour éviter de superposer les instances de pilotages.
- ▶ Déclinaison dans les 9 coordinations éducatives territoriales (CET)
- ▶ En articulation avec les 2 réseaux d'éducation prioritaire (REP) de l'Éducation nationale.

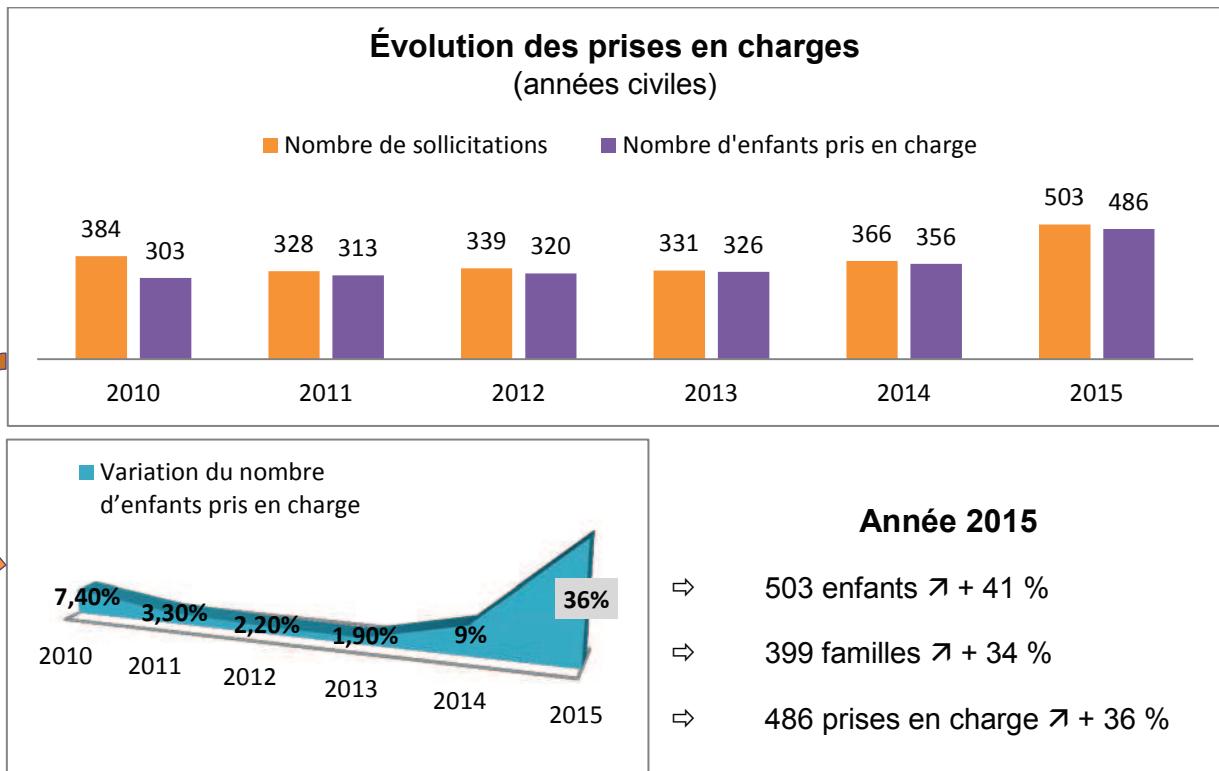
### **Objectifs et mise en œuvre**

- ▶ **Conforte la réussite éducative** : notamment par le déploiement du Programme de Réussite Éducative (PRE) sur les quartiers de Beaulieu et Saint Éloi, sortie de Poitiers Sud, et le soutien maintenu aux Contrats locaux d'accompagnement scolaire (CLAS). Dans le cadre du PRE, mise en place de parcours de réussite pour enfants et familles composé d'actions existantes dans le droit commun et / ou d'actions financées de façon spécifiques.

EXEMPLE

#### *Accompagnement individualisé*

Accompagnement de l'enfant ou du jeune à domicile, atelier individualisé de jeunes au sein des collèges ou des maisons de quartier, mise à disposition d'interprète(s).



- Vise à réduire les inégalités d'accès (territoriales, sociales) à l'offre éducative en termes de culture, de pratiques sportives, de développement durable, de santé.

EXEMPLE

5 PEAC en 2015-2016 (en partenariat avec DRAC et DSDEN) : *Tricot urbain* (Couronneries, Beaulieu), *Wajdja* : travail à partir de l'image sur la notion d'égalité et les différences garçons - filles (Couronneries), etc.  
6 PEAC prévus en 2016-2017.



- Renforce le dialogue entre et avec les parents dans leur diversité et les acteurs de l'école.

EXEMPLES

**Construction d'un projet par groupe d'acteurs** (enseignants, parents, autres professionnels de l'éducation), s'inscrivant dans la démarche « En associant les parents, tous les enfants peuvent réussir ». Projet témoignant de l'innovation sociale des acteurs du volet éducation du Contrat de Ville : *Médiation par les pairs* (Saint Eloi, Couronneries) : formation partagée entre enseignant(es), maisons de quartier et agents municipaux ; pour responsabiliser les enfants dans la gestion au quotidien de petits conflits à l'école et dans les centres sociaux.



## **FINANCEMENTS DU PEDT**

Il n'y a pas de budget spécifique lié au PEDT. Les financements utilisés sont ceux du droit commun.

Exemples :

- ▶ **Programme de Réussite Éducative** : État, Ville, Conseil départemental,
- ▶ **Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité** : État, Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne, Direction Politique de la Ville – Solidarités (Ville de Poitiers),
- ▶ **Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle** : Direction Régionale des Affaires Culturelles, DGA Culture - Patrimoine (Ville de Poitiers).
- ▶ **Classes de Ville Éducation au développement durable** : moyens humains / quotité horaire correspondant aux interventions des agents des 8 directions Ville - Grand Poitiers impliquées.

Par ailleurs, depuis la signature du PEDT en septembre 2014, le passage de 6 à 11 associations intervenant sur les temps périscolaires s'est fait à moyens financiers constants.

## **LES MOYENS HUMAINS CONTRIBUANT AU PEG**

- ▶ Agents de la collectivité (Poitiers - Grand Poitiers) porteurs d'actions éducatives ou impactés par la politique éducative :

**Direction Éducation Égalité des Chances :**

**591** agents<sup>1</sup> dont :

107 ATSEM, 26 responsables d'accueils périscolaires, 16 référents d'accueils périscolaires, 333 animateurs périscolaires, 5 animateurs spécifiques, 2 animateurs piste d'éducation routière, 20 concierges; 32 agents d'entretien,...)

**Direction Restauration collective :**

**123** agents<sup>2</sup>

**et les agents des Directions :**

- ▶ Générale Jeunesse - Vie sportive
- ▶ Générale Culture - patrimoine (avec notamment les établissements culturels : Conservatoire à Rayonnement Régional, Beaux-Arts - Ecole d'Arts Plastiques, Réseau des médiathèques et Musée Sainte-Croix)

- ▶ Politique de la Ville - Solidarités
- ▶ Vie associative - Vie des quartiers
- ▶ Petite enfance (Centre Communal d'Action Sociale)
- ▶ Action Sociale - Santé (Centre Communal d'Action Sociale)
- ▶ Prévention - Tranquillité publique
- ▶ Climat - Environnement
- ▶ Hygiène publique - Qualité environnementale
- ▶ Déchets - Propreté
- ▶ Eau - Assainissement
- ▶ Mobilités - Transports - Stationnement
- ▶ Espaces verts
- ▶ Enseignement supérieur et partenariats - Innovation
- ▶ Construction

<sup>1</sup> au 1er avril 2017

<sup>2</sup> au 19 mai 2017

- ▶ **9 Maisons de quartier** : partenaires de la Ville dans le cadre de Conventions pluriannuelles d'objectifs cosignées avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne.
- ▶ **L'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, des autres services de l'État et des associations à vocation éducative** intervenant auprès des enfants, jeunes et autres habitant(e)s de Poitiers.
- ▶ **Les parents et familles de la ville.**

## LISTE DES INSTITUTIONS PARTENAIRES ET DES ACTEURS CONTRIBUANT AU « GUIDE DES ACTIONS ÉDUCATIVES »

### **Membres du Comité de Pilotage Éducation :**

- ▶ Maire et élus de la Ville
- ▶ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Vienne
- ▶ Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Vienne
- ▶ Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine
- ▶ Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne
- ▶ Direction générale Éducation – Vie de la Cité (Ville de Poitiers)

### **Contributeurs du « Guide des actions éducatives » (par ordre alphabétique) :**

Accéder à la lecture et aux savoirs indispensables à la vie (ALSIV)	Centre d'information des droits de la femme et des familles (CIDFF)
Association culturelle et sportive des écoles publiques (ACSEP)	Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)
Association de la fondation des étudiants pour la ville (AFEV)	Centre régional documentation pédagogique (CANOPÉ)
Association départementale de la Vienne pour la sauvegarde de l'enfant, équipe de prévention (ADSEA)	Centre socio-culturel de la Blaiserie
Association départementale pour l'accueil et la promotion des gens du voyage (ADAPGV)	Centre socio-culturel des Trois cités
Association française des centres de conseil conjugal du Poitou (AFCCC)	Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active Poitou-Charentes (CEMÉA)
Centre communal d'action sociale (CCAS)	Cercle laïque poitevin
Centre d'animation de Beaulieu	Cirque Octave Singulier
Centre d'animation de Poitiers sud	Conseil communal des jeunes (CCJ)
Centre d'animation des Couronneries	École des parents et des éducateurs de la Vienne (EPE)
	Espace Mendès France
	Fanzinothèque

Fédération des centres sociaux de la Vienne

Fédération des conseils de parents d'élèves  
de la Vienne (FCPE)

La ligue de l'enseignement de la Vienne

Le Confort moderne

Les petits débrouillards

Les petits devant, les grands derrière

Maison de l'architecture du Poitou-Charentes

Maison de la culture et des loisirs Le Local

Maison de la Gibauderie

Maison de quartier SEVE  
(*Saint Éloi Vivre Ensemble*)

Maison des Trois quartiers

Ortho SHAMSS  
*Association de l'école d'orthophonie de Poitiers*

Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP)

Patronage Saint-Joseph

Poitiers Jeunes

Rectorat d'académie et  
Direction des services départementaux de  
l'Éducation nationale de la Vienne

Résidence Édith Augustin

SANZA

Théâtre - Auditorium de Poitiers (TAP)

Toit du monde

Ville et pays d'art et d'histoire  
(Secteur Patrimoine, Grand Poitiers)

**Directions Ville / Grand Poitiers**

ÉDUCATION – VIE DE LA CITÉ

Éducation – Égalité des chances  
Politique de la ville – Solidarités  
Restauration collective  
Vie associative – Vie de quartiers

CULTURE - PATRIMOINE

Beaux-arts, école d'arts plastiques  
Conservatoire à rayonnement régional (CRR)  
Coordination Culture - Patrimoine  
Musée Sainte-Croix  
Réseau des Médiathèques

JEUNESSE – VIE SPORTIVE

Jeunesse – Animation  
(*dont Accueil de loisirs sans hébergement  
du Bois de Saint-Pierre et  
Centre de ressources maternel de Beauvoir*)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Déchets - Propreté  
Eau – Assainissement  
Environnement – Climat  
*dont l'espace Info énergie*  
Mobilités

ESPACE PUBLIC

Espaces verts (*dont le Parc zoologique  
du Bois de Saint-Pierre*)  
Hygiène publique – Qualité environnementale

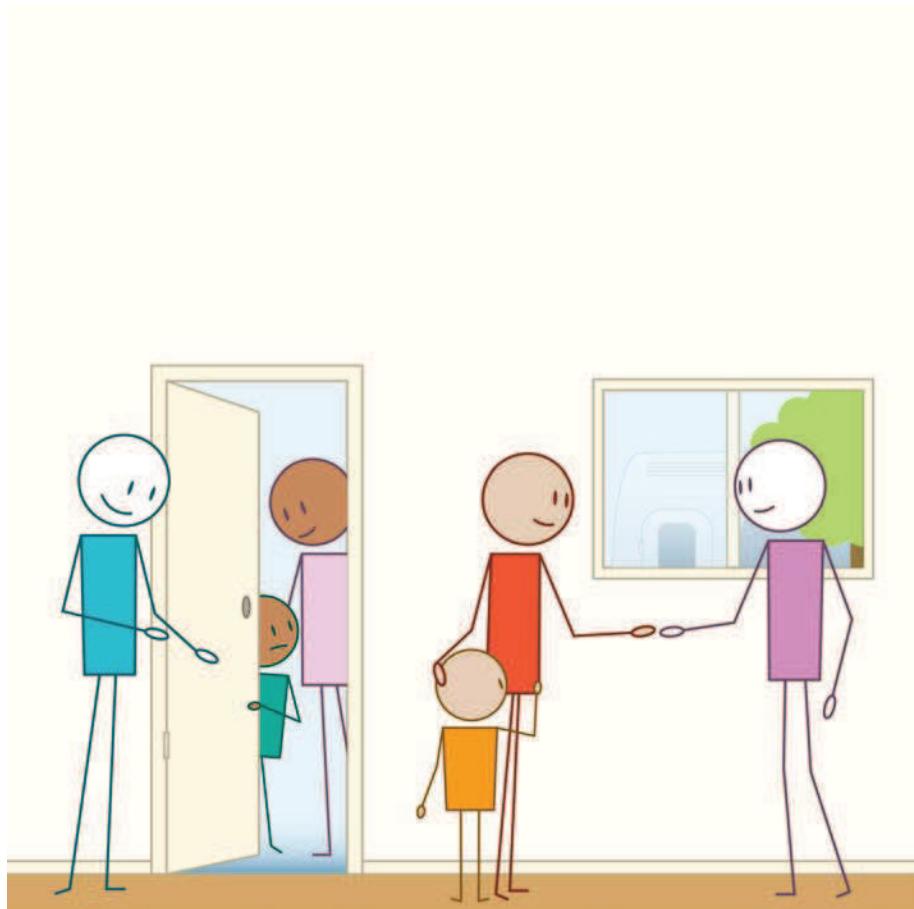
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Prévention – Tranquillité publique

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive de l'ensemble des partenaires éducatifs de la ville (compagnies et associations artistiques et culturelles ; associations sportives, citoyennes, assistantes maternelles,...) qui coproduisent au quotidien le PEG.

# PERSPECTIVES DU PEG

## 2017 - 2020



Aujourd’hui, la réforme des rythmes scolaires, l’élaboration et la mise en œuvre du PEDT offrent l’opportunité de donner une nouvelle impulsion du PEG. En prenant appui sur les réflexions et la dynamique déjà amorcées, il convient de réaffirmer une ou plusieurs priorités ancrées sur les 3 axes fondamentaux du PEG.



*En votant son Projet Éducatif Global en 2010, la Municipalité répondait à un fort besoin partagé par l’ensemble des acteurs éducatifs de Poitiers : une volonté politique en matière éducative affichée par la Ville et la reconnaissance des actions éducatives de chacun d’entre eux, notamment en les rendant plus visibles et lisibles par tous.*

*Au travers des axes fondamentaux fixés par le document cadre et des actes mis en œuvre au cours de ces sept années, l’élément le plus marquant aura été d’avoir su créer un véritable réseau éducatif sur le territoire.*

*La Loi de Refondation de l’Ecole, les nouvelles actions mises en œuvre dans et autour des écoles par l’équipe en place, les évènements nationaux de 2015, les nouveaux besoins ressentis, auront quelque peu modifié le panorama éducatif depuis lors. C’est pourquoi il semble aujourd’hui indispensable de refondre le PEG en tenant compte des différentes évolutions, s’appuyant toujours sur les axes fondamentaux et mettant en exergue les actions qui le traduisent au quotidien, tels que les Parcours Citoyens ou le développement de l’accès aux TICE.*

*Ce document retravaillé marquera de nouveau, si besoin en était, notre volonté politique de **faire de l’Éducation la priorité** de ce mandat.*

Laurence VALLOIS-ROUET

1ère adjointe déléguée à l’éducation, à l’égalité des chances et à la caisse des écoles

## ACTION PARTAGÉE SUR LES TROIS AXES FONDAMENTAUX

### ► **La réussite scolaire et éducative**

Aux côtés de l'Éducation nationale et de ses autres partenaires, la Ville contribue à la réussite de tous les publics, en particulier celle des enfants et des jeunes sur l'ensemble des temps de leur vie (scolaire, périscolaire et extrascolaire).

### ► **Les publics les plus éloignés de l'école** (intégration scolaire et périscolaire)

Il vise pour certaines typologies de publics : enfants et familles du voyage, enfants en situation de handicap, enfants et familles non ou peu francophones, à les rapprocher de l'école et à renforcer leur accès à l'offre éducative du territoire..

### ► **L'accompagnement et la place des parents**

Il a pour ambition que les parents, au 1er rang de la responsabilité éducative, bénéficient d'un dialogue régulier et constructif avec les autres acteurs de l'éducation, aient toute leur place à leurs côtés, et qu'ils puissent s'ils le souhaitent trouver des ressources, être écoutés et soutenus dans leur rôle.

## FOCUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA PLACE DES PARENTS

Un contexte global favorable au travail partenarial.

### ► **Dès 2013, la Direction EEC accueille une référente éducative et sociale.**

Pour renforcer le dialogue avec les parents, accompagner le secteur Accueil Inscriptions Carte de Vie Quotidienne (AICVQ, pôle Support) dans leurs relations avec les familles.

### ► **La Direction Politique de la Ville et solidarité soutient de nombreuses actions** visant les parents, en particulier des quartiers prioritaires du Contrat de Ville.

### ► **En 2014, la CAF impulse une réflexion partenariale sur les familles de la Vienne** Avec la création de la commission départementale « parentalité »

### ► **Janvier 2016, mise en œuvre d'un groupe de travail sur « la place des parents »** A la demande du 2nd laboratoire du PEDT (Maisons de quartiers) et à partir du projet « 1001 territoires pour la réussite éducative », porté par ATD Quart Monde, avec demande de parrainage du Maire ; et réflexions sur les « CLAS parents » avec la CAF. (*Directions Jeunesse – Vie des quartiers, Politique de la Ville et Éducation, maisons de quartiers, CAF*).

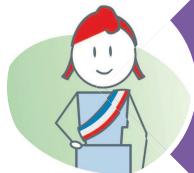
### ► **Janvier 2016, 1ère formation « regards sur les parents »**

Proposée aux enseignant(e)s de REP de l'Académie de Poitiers, s'appuyant notamment sur le projet « 1001 territoires pour la réussite éducative ». 175 participants (70 personnels du 1er degré, dont 15 enseignants du 1er degré issus des 2 REP de Poitiers).

# PROPOSITIONS

## UN NOUVEL AXE FONDAMENTAL

***Apprentissage et expérience de la vie citoyenne.***



**En lien avec les Parcours citoyens** : réflexions menées avec la DSDEN (Parcours citoyens dans le cadre des programmes de l'Éducation nationale, mise en œuvre de la Réserve citoyenne) et des acteurs associatifs qui pourraient intégrer les parcours.

## AUTRES AXES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE PRIORISÉS

***Parmi les sept thématiques du PEG***



**L'accès aux T.I.C.E. et les apprentissages numériques** : peut être développé dans le cadre de l'équipement des écoles de la ville en Espaces Numériques de Travail (ENT), expérimentations envisageables sur le temps périscolaire



Découvrir et pratiquer l'art et la culture à la portée de toutes et de tous : offre d'éducation artistique et culturelle travaillée à l'échelle du territoire (volet PEAC du PEDT). Fait partie de « l'histoire éducative » de la ville de Poitiers.



**L'éducation au développement durable et à l'environnement** : offre éducative évolutive dans le cadre du dispositif « classes de Ville EDD ».



**Le sport, « toutes et tous ensemble »** : réflexion amorcée sur les Parcours d'éducation sportive (avec la DSDEN), mais option très fortement impactée par l'élargissement du Grand Poitiers et le projet de communauté urbaine.

## **Sur d'autres thématiques plus transversales**



**La santé et le bien-être** : vise à sensibiliser enfants, jeunes et adultes à préserver leur santé (prévention, nutrition) et à développer leur bien être physiologique et psychologique.



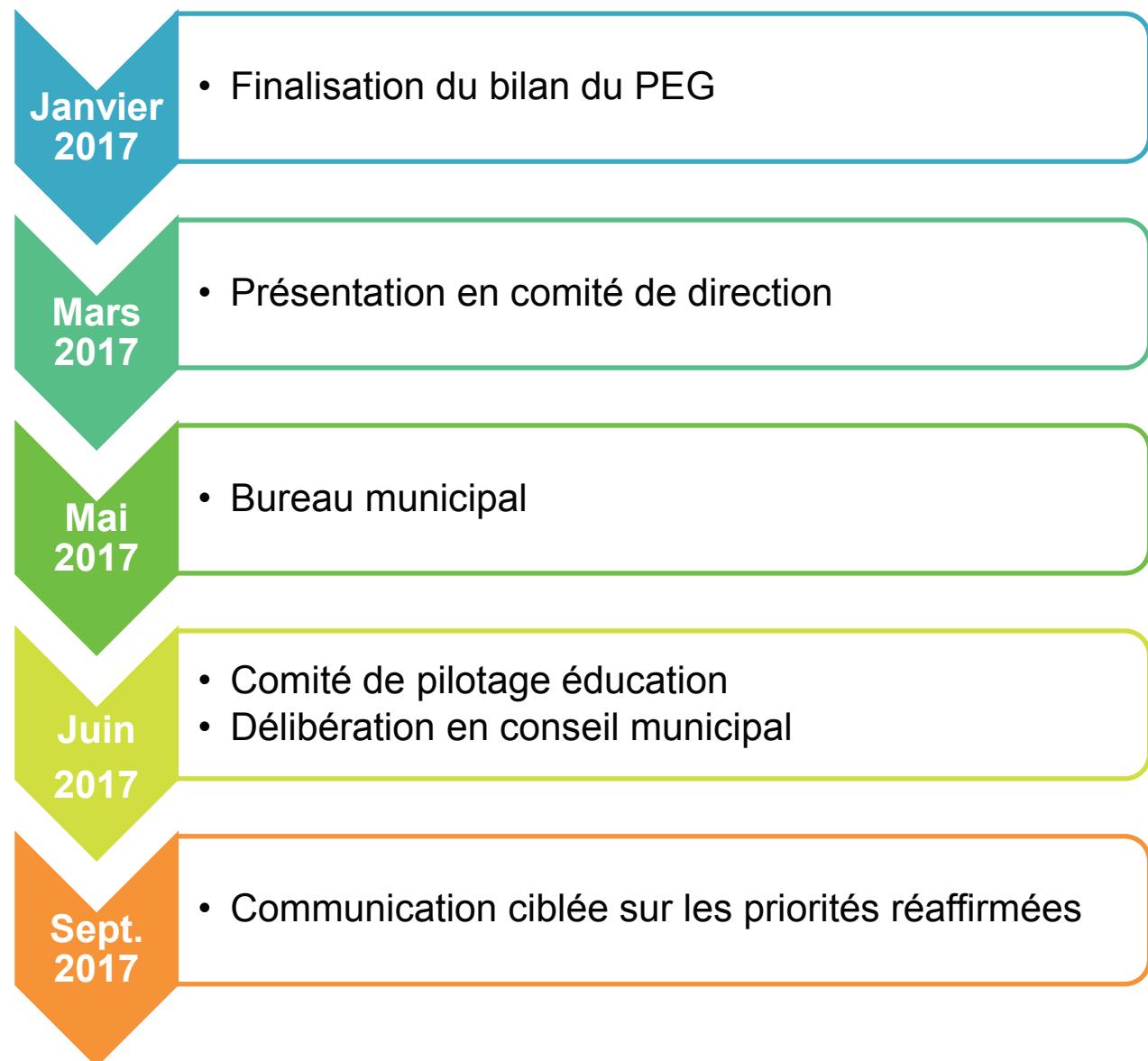
**L'ouverture au monde et l'inter culturalité** : a pour objectif d'enrichir les connaissances des enfants, jeunes et adultes sur d'autres pays et leurs modes de vie, de faire découvrir les cultures du monde et de favoriser ainsi la tolérance et le respect des différences ainsi que la solidarité internationale.



**L'inter générationnel** : Il encourage, favorise et met en valeur les liens, les échanges de savoirs et de pratiques entre enfants, jeunes et autres générations.

**Ces propositions sont soumises par Madame VALLOIS-ROUET en bureau municipal pour décision.**

# CALENDRIER PRÉVISIONNEL



*Calendrier susceptible d'évoluer en fonction des échéances électorales*

